

COMMUNIQUÉ

Montréal, le 31 octobre 2013

NO 30

AUX AGENTES ET AGENTS
DE PROTECTION DE LA FAUNE

« Pour affichage »

OBJET : Paye des TPR

Chers (es) Collègues,

Ce n'est pas sans une certaine satisfaction que je vous informe que nous avons franchi une importante étape dans la résolution des problématiques de payes de nos consœurs et confrères TPR.

Suite à nos interventions des derniers mois, nous avons été informés que tous les intervenants ont tout mis en œuvre, afin de solutionné cette situation qui était devenue complètement intolérable. Il faut toutefois comprendre que l'introduction de ce statut particulier et inédit dans le processus de traitement des payes fut particulièrement complexe à plusieurs niveaux. De plus, la transition du MRNF au MDDEFP ne fut pas sans embrouiller un peu les choses.

À cet effet, nous nous devons de souligner les efforts des nouveaux intervenants de la direction générale des ressources humaines du MDDEFP, ainsi que le personnel des SAR, qui ont tout mis en œuvre afin d'atténuer les désagréments vécus et de solutionné les problèmes.

Nous convenons aussi de l'intervention de notre sous-ministre M. Clément D'Astous et M. Jean-Marie Lévesques, président du CSPQ, qui par leur implication démontrent leur reconnaissance pour le respect du travail accompli. À ce sujet, je vous invite à prendre connaissance de la lettre annexée en pièce jointe au présent communiqué.

En conclusion, nous vous demandons de porter une attention particulière dans la production et les délais de transmission de vos formulaires et de ne pas hésiter à signaler rapidement tout événement problématique.

Espérant que nos interventions dans ce dossier sauront démontrer notre détermination dans la défense des intérêts de nos membres, je vous transmets mes meilleures et solidaires salutations.

Pierre Gagné
Secrétaire général

PG/ml

Québec, le 23 octobre 2013

Monsieur Paul Legault
Président provincial
Syndicat des agents de protection de la faune du Québec
4902, boul. Gouin Est
Montréal (Québec) H1G 1A4

Monsieur le Président,

Nous avons pris connaissance de la lettre que vous avez adressée au président du Conseil du Trésor, M. Stéphane Bédard ainsi qu'au ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP), M. Yves-François Blanchet, le 3 octobre dernier.

En ce qui concerne les délais de versements des payes des agents de protection de la faune ayant un statut de temps partiel régulier (TPR) que vous soulevez, nous considérons, tout comme vous que cette situation est inacceptable pour nos organisations, et ce, en respect du travail accompli par ces employés.

Par ailleurs et contrairement à ce que vous avez mentionné dans votre lettre, la direction des ressources humaines du MDDEFP n'a jamais tenu comme responsable de la situation le Centre de services partagés du Québec (CSPQ), étant clairement entendu que cette situation problématique est le résultat de causes variées impliquant toutes les parties prenantes.

Afin de régulariser cette situation dans les meilleurs délais, nous avons d'abord mandaté nos services administratifs respectifs pour qu'ils revoient le processus lié à la paye dans son ensemble, et ce, en consultant toutes les parties prenantes. De cette révision découlera une solution qui permettra de régler définitivement cette problématique.

À cet effet, une rencontre a eu lieu le 9 octobre dernier entre les représentants du MDDEFP et ceux du CSPQ afin de connaître les démarches déjà engagées et de prévoir celles qui permettraient de solutionner les problématiques soulevées. Parmi elles, l'utilisation d'une application informatique pourrait améliorer le processus de validation menant à l'émission de la paie. Cette nouvelle application sera mise à

...2

Centre de services partagés du Québec
875, Grande Allée Est
Québec (Québec) G1R 5W5
Téléphone : 418 644-2921
Télécopieur : 418 528-2733
Courriel : jean-marie.levesque@cspq.gouv.qc.ca
Internet : www.cspq.gouv.qc.ca

Édifice Marie-Guyart, 30^e étage
675, boulevard René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 5V7
Téléphone : 418 521-3860
Télécopieur : 418 643-3619
Courriel : clement.dastous@mddefp.gouv.qc.ca
Internet : www.mddefp.gouv.qc.ca

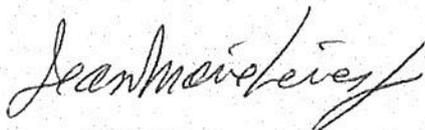
l'essai sur la paie émise le 31 octobre prochain, ce qui permettra de travailler à la source du problème et améliorera de façon considérable la performance du processus global.

D'ici là, bien que les services administratifs redoubleront d'effort pour éviter à nouveau ce type de situation, nous vous invitons à nous signaler rapidement tout événement problématique en communiquant avec M^{me} Sylvie Beaulieu, directrice des ressources humaines au MDDEFP, au 418-521-3811 poste 4363. De plus, M^{me} Beaulieu s'assurera de vous tenir au courant de l'état d'avancement des travaux et ainsi, maintenir un environnement collaboratif.

Soyez assuré de notre entière collaboration dans ce dossier.

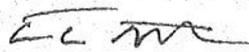
Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le président du Centre de services
partagés du Québec,



Jean-Marie Lévesque

Le sous-ministre du Développement
durable, de l'Environnement, de la
Faune et des Parcs,



Clément D'Astous

c. c. M. Yves-François Blanchet, ministre du Développement durable,
de l'Environnement, de la Faune et des Parcs
M. Stéphane Bédard, président du Conseil du trésor